

CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 : Cadre de référence

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 7392-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour le financement du programme d'Appui à la Qualité, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax a bénéficié d'une allocation pour la création d'un Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle. Elle se propose d'utiliser une partie des fonds afin d'effectuer des paiements autorisés pour le « câblage réseaux informatique » du centre

Article 2 : Objet de la consultation

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax a l'intention d'acquérir les équipements pour câblage du réseau informatique au profit du Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle.

Article 3. Origine des fonds

Ce projet est financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) dans le cadre d'un prêt (n°7392-TN) en vue du Développement de l'Enseignement Supérieur et d'Appui à la Qualité (PAQ, pour la création Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle (CDNFPP)). (n°7392-TN).

Article 4. Modalité d'envoi des plis de soumission

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax durant l'horaire de travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre au plus tard le 10/11/2011 Avec la mention suivante :

Ne pas ouvrir, Consultation : « Câblage Réseau Informatique »

Adresse : **Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, BP 1168, Sfax 3000**

**« Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et
Professionnelle »**

L'offre doit comporter le cahier des charges signés et les 3 annexes remplis et signé

Article 5 : DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE :

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant cent vingt (120) jours à compter

du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 6 : CHOIX DES OFFRES :

Les offres seront évaluées financièrement pour la totalité de la consultation. La non-conformité technique d'un Item entraîne son rejet. Si l'offre la moins disant répond aux exigences des caractéristiques techniques minimales demandées (aspect matériel et service), elle sera retenue.

Article 7 : CONFORMITE DU MATERIEL :

La fourniture devra être conforme aux caractéristiques et spécifications techniques données au moment de la soumission et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. LA FLSH de SFAX se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner le matériel ou produits à réceptionner.

Dans le cas où le matériel ou produits se révéleraient non conformes à ceux exigés par La FLSH de SFAX et dont les caractéristiques techniques s'avéreraient non conformes à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise seront à la charge du fournisseur sans préjudice de remplacement du matériel ou produits refusés. Le matériel ou produits manquants, détériorés ou non conformes à l'offre feront l'objet d'un constat, en vertu duquel la FLSH de SFAX demandera son remplacement ou une indemnité compensatrice du préjudice subi.

Article 8 : MODE DE PAIEMENT :

Le paiement relatif aux différentes livraisons sera effectué, sur production de facture en quatre (4) exemplaires avec les bons de livraison.

Article 9: GARANTIE :

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai minimum d'un (1) an (ou plus d'un an, ces cas seront spécifiés dans les caractéristiques techniques) à compter de la date de réception provisoire du matériel ou produits installés. Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et déplacement

Le fournisseur garantit que toutes les fournitures livrées en exécution de cette consultation sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Article 10- DELAI D'EXECUTION :

La consultation doit être exécutée pour la totalité de la commande. Le délai d'exécution prend effet à partir de la date fixée dans l'ordre de service par l'administration, ce délai est fixé à 30 jours. On entend par « délai d'exécution » la livraison, l'installation des

équipements, avec un planning détaillé d'exécution qui doit comprendre trois volets à savoir : l'expédition, la livraison sur site, l'installation et la mise en marche du matériel commandé.

Article 11 : RECEPTION

L'Administration entend acheter des équipements selon les règles de l'art, installés, et en état de fonctionnement. **La réception** sera prononcée par la commission prévue à cet effet, constituée par les représentants du fournisseur et de l'Administration, sur la base des conditions de l'offre présentée par le soumissionnaire en conformité avec le cahier des charges techniques retenu par l'Administration.

La réception ne pourra être prononcée que si le matériel, les travaux d'installation répondent aux spécifications prescrites dans le cahier des charges et si le fournisseur a remis à l'Administration les documents prévus au cahier des charges.

En cas de refus de l'installation présentée en réception provisoire, du fait du soumissionnaire retenu, celui-ci prendra en charge les frais afférents aux interventions nécessaires pour son acceptation (matériel, prestations, etc).

Article 12 : RECLAMATION

Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, concernant l'exécution de cette consultation et l'installation du matériel doit être adressée à MONSIEUR LE DOYEN de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax Route de l'Aéroport Km 4.5 Sfax , BP 1168-3000 Sfax-Tunisie(FLSHS-SFAX : projet PAQ : Tel 74 670 557)

Article 12 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la consultation, le fournisseur retenu fait élection de domicile en sa demeure. En cas de changement d'adresse, le titulaire du marché doit obligatoirement et de suite en informer l'administration et ce à n'importe quel stade d'exécution du marché en question.

LU ET ACCEPTE
Le Soumissionnaire

Spécifications techniques minimales

Article 1 : INTRODUCTION

Ce document présente les caractéristiques et les fonctionnalités attendues pour l'installation d'un CENTRE DE DOCUMENTATION NUMERIQUE DE FORMATION PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNELLE et pour le « câblage du réseaux informatique du Centre »

L'installation des équipements est prévue 30 jours à partir de la date de la mise du bon de commande.

Article 12 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Généralités**

Le soumissionnaire devra fournir toutes les caractéristiques (marque - modèle) de tous les éléments constituant son offre et remplir soigneusement le formulaire de réponse point par point.

Le soumissionnaire devra livrer le matériel en question jusqu'aux locaux du centre.

Le soumissionnaire peut joindre si nécessaire les documents techniques nécessaires pour les éléments de l'offre pour éclaircir mieux son offre à l'administration.

- **Liste des équipements :**

NB : Tous les frais d'installation et câblage de ces lots seront à la charge du fournisseur

N°	ELEMENTS AVEC CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES	U	QUANTITE
1	Armoire 15 Unités 19 pouces avec porte fermant à clé, Kits de refroidissement (ventilation), y Compris tous les accessoires de fixation de câble et toutes autres suggestions	m ²	1
2	Switch 24 ports Administrables 10/100 Mbps: 2 ports RJ 45 10/100/1000 Mbps 2 ports Combo 10/100/1000 Base-T/SFP Niveau : 2 Interface d'administration WEB Garantie : Min 3 ans (pièces et main d'œuvre retour atelier)	U	2
3	Prises RJ45 simples de catégorie 6 - UTP	U	24
4	Prises RJ45 double de catégorie 6 - UTP	U	4
5	Câble 4 paires torsadés catégorie 6 UTP Souple (non propagateur de flamme) - CAT 6	M	600
6	Cordon de brassage UTP CAT 6 (non propagateur de flamme) de longueur 0,5 m	U	32
7	Cordon de prise pour poste UTP CAT 6 (non propagateur de flamme) de longueur 1,5 m	U	20

8	Cordon de prise pour poste UTP CAT 6 (non propagateur de flamme)) de longueur 3 m	U	6
9	Onduleur Off Line 600VA - Autonomie a 100% de Charge 6 mn – Nombre de prises secourues : 4 Garantie min : 2 ans	U	1
10	Points d'accès wifi Connexion 1 port RJ 45 10/100 : Support : (802.11b/g/n) Débit : 2.4GHz 300 Mbps Deux antennes externes Garantie Minimale : 2 ans	U	4
11	Socle de vidéo projecteur à support suspendu au plafond (réglable) Orientable : oui Réglable entre 50 et 80 Cm	U	1
12	Câble VGA 10M pour raccordement data Show	U	1
13	Appareil Téléphonique	U	3
14	Fourniture, transport, pose raccordement et mise en service du câblage des différents équipements livrés selon annexe 1	U	1

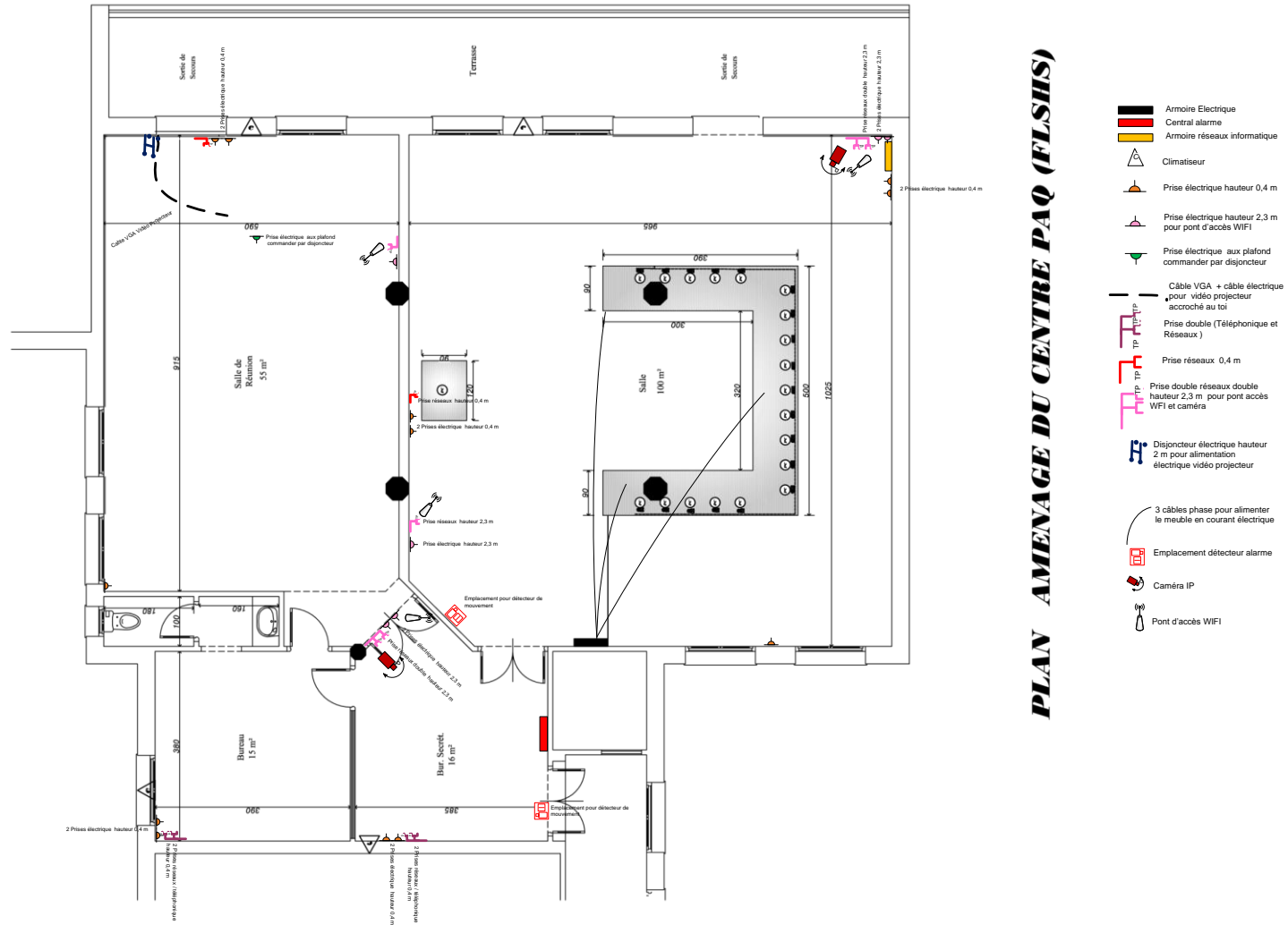
LU ET ACCEPTE
Le Soumissionnaire

Annexe1

Schéma de l'emplacement des caméras de surveillance et des ponts d'accès WIFI et prises réseaux

Annexe 1

Schéma de l'emplacement des caméras de surveillance et des ponts d'accès WIFI et prises réseaux



Annexe2
BORDEREAU DES PRIX

Projet de Développement de l'enseignement supérieur et d'Appui à la Qualité (PAQ)
Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle (CDNFPP)

BORDEREAUX DES PRIX

Câblage réseau informatique

N°	ELEMENTS	U	Quantité	P.U.HT	TVA	Montant TTC
1	Armoire 15 Unités 19 pouces avec porte fermant à clé, Kits de refroidissement	m ²	1			
2	Switch 24 port Administrable 10/100 Mbps	U	2			
3	Prises RJ45 simples de catégorie 6 - UTP	U	24			
4	Prises RJ45 double de catégorie 6 - UTP	U	4			
5	Câble 4 paires torsadés catégorie 6 UTP Souple - CAT 6	M	600			
6	Cordon de brassage UTP CAT 6 de longueur 0,5 m	U	32			
7	Cordon de prise pour poste UTP CAT 6 (non propagateur de flamme) de longueur 1,5 m	U	20			
8	Cordon de prise pour poste UTP CAT 6 (non propagateur de flamme) de longueur 3 m	U	6			
9	Onduleur Off Line 600VA - Autonomie à 100% de Charge 6 mn – Nombre de prises secourues : 4 Garantie min : 2 ans	U	1			
10	Points d'accès wifi Connexion 1 port RJ 45 10/100	U	4			
11	Socle de vidéo projecteur a support suspendu au plafond (réglable)	U	1			
12	Câble VGA 10M pour raccordement data Show	U	1			
13	Appareil Téléphonique	U				
14	Fourniture, transport, pose raccordement et mise en service du câblage des différents équipements livrés selon annexe 1	U	1			
Totale						

Montant Total en toute lettres

.....
.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)

.....le

Annexe3
Lettre de soumission

UNIVERSITE DE SFAX

*

FLSH DE SFAX

*

Projet de Développement de l'enseignement supérieur et d'Appui à la Qualité (PAQ)
Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle (CDNFPP)

LETTRE DE SOUMISSION

Câblage réseau informatique

Je soussigné:

Dénomination de la Société :

Siège Social (adresse) :

Téléphone : Fax:

Matricule Fiscal :

- (a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, concernant la consultation n°3/2011 PAQ. et n'ai aucune réserve et ai recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges.
- (b) **Pour l'Acquisition du lot : « Câblage réseau informatique »**

Au profit de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(c) Je m'engage de fournir conformément au cahier de charges et spécification techniques les Fournitures et Services connexes

(Signature et cachet du soumissionnaire)

.....le